



# LE JOURNAL DE LA MOTTE

Juin 2009 vol.10 no 3

## Marche pour la Vie



À l'an prochain!

Cette année aussi, marcheurs et marcheuses étaient au rendez-vous pour faire un peu d'exercice et soutenir un organisme de notre milieu. Nous avons eu 38 participants, dont plusieurs de l'Accueil Giboulée Harvey Bibeau, l'organisme à qui nous avons remis 2338.72\$. Nous remercions la municipalité de La Motte qui a assumé les frais inhérents à cette activité, ainsi que nos fidèles bénévoles.

Monique T. Savard  
Comité organisateur

## Fête de la St-Jean

À La Motte, le 23 juin. La fête débute en après-midi et se termine.....assez tard. Une circulaire vous avisera des activités et des horaires. Soyez aux aguets..... La bande à Lionel vous prépare une belle St-Jean.

On fête ça chez nous, à La Motte! Le 23 juin.

Aurore Turcotte  
Une de la bande à Lionel



## Remise de bourses aux finissants du primaire de La Motte

Le comité du Journal de La Motte, comme par les années antérieures, remettra une bourse d'une valeur de 75\$ aux élèves de VI année de La Motte qui terminent leur primaire. Cette remise se fera **le mercredi 17 juin** à la salle des Pionniers lors de la présentation du spectacle organisé par les élèves de l'École Tétreault. Nous avons demandé à ces finissants d'écrire un petit texte sur leur passage au secondaire. Je vous invite à lire ces textes dans la section « Salut les jeunes ». Nous invitons chaleureusement les parents à se joindre à nous pour cette activité.

Paulette Trottier  
Comité du Journal

## Animation estivale

Encore cette année, nous offrirons de l'animation estivale à nos jeunes de 3 à 12 ans. Le lieu de rassemblement est le chalet municipal. C'est un après-midi pour les petits de 3 à 6 ans et une journée complète pour les jeunes de 7 à 12 ans. Nous fournissons la collation aux plus grands, mais ils doivent apporter leur lunch. Grâce à la municipalité de La Motte et à Québec en forme, nous pouvons offrir cette activité gratuitement. Des détails vous parviendront par circulaire bientôt.

Paulette Trottier  
Agente de développement

## Colloque Mobilisation Espoir Jeunesse

Félicitations aux membres du comité Kasuäl de La Motte et à leur animatrice Carole Gamache qui ont travaillé très fort pour organiser et réaliser le colloque qui a réuni plus d'une centaine de jeunes à La Motte le 9 mai dernier. La relève est bonne et l'animatrice déterminée. Bravo!

Paulette Trottier

## Sommaire

Coup d'œil municipal	p. 2, 3	Dossiers
Des nouvelles de vos comités	p. 4, 5	
Le Show de La Motte		Horaire de l'infirmière
Message de la paroisse St-Luc	p. 6, 7	Calendrier des activités
Salut les jeunes	p. 8, 9	

# Coup d'oeil municipal

## Gestion des matières résiduelles Quelques statistiques pour l'année 2008

Voici les quantités de matières recueillies, soit à la porte ou par l'apport volontaire au parc à conteneurs selon leur nature.

### Collecte porte à porte :

Matières recyclables (sac bleu)	33692 kilos ou 3369 tonnes
Matières enfouissables (sac vert)	81790 kilos ou 8179 tonnes

### Parc à conteneurs

Rebuts (encombrants) enfouissables	54890 kilos ou 5489 tonnes
Bois (revalorisation)	36500 kilos ou 3650 tonnes

<b>Pneus</b>	30
<b>Métal</b>	59300 kilos ou 5930 tonnes
<b>Peinture</b>	200 contenants
<b>Huile</b>	2022 litres

Le Conseil municipal est très satisfait et profite de l'occasion pour vous féliciter pour la propreté lors de l'utilisation du parc à conteneurs et continuez votre belle collaboration!

De nouveaux produits seront bientôt acceptés dans notre parc à conteneurs dans les semaines à venir :

- Recyclage des lampes fluo-compactes
- Batteries rechargeables ou non rechargeables

Surveillez votre courrier, dès que les installations nécessaires à la collecte seront prêtes, nous vous aviserons par voie d'une circulaire.

### 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet

Le bureau municipal sera fermé le mercredi 24 juin et le lundi 29 juin.

## Inspecteur municipal

La Municipalité a procédé à l'embauche d'un nouvel inspecteur municipal en la personne de M. Mario Guévin. Le Conseil lui souhaite la bienvenue au sein de son équipe.

## Élections municipales

Le 1<sup>er</sup> novembre prochain se déroulera les élections municipales au Québec, mais plus particulièrement à La Motte. Voici quelques informations afin de démystifier le rôle des élus. Ceci pourrait être un tremplin vers une vie politique municipale. Le Conseil est composé d'un maire(sse) et de six conseillers (ères).

Le Conseil municipal représente la population et prend les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la Municipalité. L'assemblée du conseil municipal représente le principal lieu d'exercice de la démocratie. Les élus prennent les décisions sous la forme de résolution ou de règlement adopté lors d'une assemblée.

Le Conseil assume les droits et les devoirs dévolus par les principales lois, soit la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes.

### Les rôles de l'élu

En plus de s'assurer que les services offerts dans la Municipalité répondent aux besoins de la communauté, l'élu a trois principaux rôles à jouer :

#### 1.1 Représentant des citoyens

L'élu doit représenter le plus exactement possible les désirs et les opinions de ses électeurs auprès du conseil municipal. Pour ce faire, il doit se tenir au courant des préoccupations et des projets de ses électeurs et les consulter au besoin. Par ailleurs, l'élu est régulièrement sollicité par des citoyens qui lui soumettent des demandes particulières et qui s'attendent à recevoir une attention personnelle. Il doit donc clarifier le plus précisément possible la demande du citoyen, le diriger au bon endroit et assurer le suivi.

#### 1.2 Législateur

L'élu a un rôle de législateur dans le cadre des compétences de la Municipalité. Au sein du conseil, il doit adopter des orientations, élaborer des politiques, établir des réglementations. Pour ce faire, il doit dépasser son rôle de représentant des citoyens et considérer l'intérêt général de la communauté.

#### 1.3 Administrateur

Après avoir adopté les politiques et les réglementations, l'élu doit les mettre en oeuvre. Il prend donc des décisions pour embaucher le personnel, octroyer les contrats, accorder des dérogations aux règlements d'urbanisme, etc. Il doit aussi exercer un contrôle sur la mise en oeuvre des décisions, sur l'application des règlements, sur la réalisation des décisions et sur la réalisation des prévisions budgétaires. Dans son rôle d'administrateur, l'élu doit viser l'efficacité et une utilisation rationnelle des ressources de la Municipalité.

Rachel Cossette  
Présidente d'élections

## Location du chalet municipal

Vous avez une fête, une réunion familiale, une rencontre entre amis à organiser ou encore vous cherchez tout simplement un endroit pour vous réunir dans un village enchanteur et paisible? Venez visiter notre chalet municipal, il est à votre disposition pour la période estivale pour un coût de 100\$ par jour seulement. Le chalet présente des commodités telles qu'une cuisine et une salle de toilette; les terrains de base-ball et de volley-ball de plage ainsi que le site de la patinoire sont inclus dans la location. Pour information, communiquez avec la directrice générale au **732-2878**.

## Ventes de garage

Les ventes de garage sont autorisées sur le territoire de la municipalité à raison de trois (3) ventes par année par habitant. La durée maximale de la vente est fixée à neuf (9) jours consécutifs et un délai de trente (30) jours doit s'écouler entre chaque vente. Une affiche d'une superficie maximale d'un mètre carré peut être installée sur un bâtiment ou sur le terrain durant l'événement. L'affiche doit être enlevée à la fin de chaque vente. Les personnes qui veulent profiter de l'achalandage de La Route du terroir, doivent s'inscrire à la Route et payer leur inscription. Bonne vente de garage!

Paulette Trotter, coordonnatrice  
Route du terroir

## Rappel sur les brûlages de nettoyage

L'arrivée du printemps marque le début du nettoyage des terrains privés et de villégiature. Il n'est pas rare que l'on allume un feu pour se débarrasser des branches, feuilles et brindilles. Cependant, il faut se rappeler qu'un individu est responsable de tous dommages que ce feu pourrait causer à autrui et aux biens.

Il est nécessaire de s'informer de l'indice d'inflammabilité à la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) ou auprès de la municipalité; cette information est toujours disponible en période estivale.

Pour éviter une perte de contrôle de son brûlage, voici les consignes à suivre :

- dégager l'endroit de toutes matières inflammables
- ne pas faire des tas trop gros
- s'éloigner des fils électriques
- attendre de préférence en soirée
- ne pas allumer plus d'un tas à la fois à moins que plusieurs personnes responsables ne soient sur place
- assurer une surveillance constante
- se méfier du vent
- avoir des outils comme des pelles et des râteaux pour intervenir en cas de besoin
- avoir de l'eau à proximité
- bien éteindre le feu avant de quitter les lieux

## Animaux errants

Bien sûr, nous aimons nos minous et nos toutous, mais les voisins ne les apprécient peut-être pas autant quand ils sont sur leur terrain. Avec l'arrivée du printemps, nous voulons embellir nos parterres, humer le parfum des fleurs et profiter du grand air. Les animaux domestiques aiment bien délimiter leur terrain, mais sans surveillance, ils ont tendance à déborder de leur territoire. C'est la responsabilité de chaque propriétaire d'animaux de les aimer, mais aussi de surveiller leurs déplacements afin de prévenir des désagréments à vos voisins. Il est aussi important de faire stériliser nos animaux de compagnie pour éviter le surnombre.

Espérant votre collaboration, nous vous souhaitons un bel été!

Rachel Cossette  
Directrice générale

## Chronique de l'inspecteur municipal

Bonjour à tous,

Pour ma première chronique en tant qu'inspecteur municipal, je vais vous informer sur la façon de vous départir des animaux morts (excluant chiens et chats). Les propriétaires d'animaux morts peuvent s'en départir, soient en contactant :

Sanimax au 1-800-361-4269



L'autre façon est possible, pour ceux qui possèdent une exploitation agricole et seulement pour leurs animaux. Vous pouvez faire l'enfouissement sur vos propriétés, par l'aménagement d'une fosse. Le lieu doit être à une distance d'au moins 75 mètres d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau et 150 mètres d'une prise d'eau potable de surface ou souterraine. Le fond de l'excavation (la fosse) doit se trouver au dessus de la nappe phréatique et être entièrement recouverte de chaux caustique avant de déposer les animaux morts, la hauteur des carcasses ne doit pas dépasser le niveau du sol, les carcasses doivent être immédiatement couvertes de chaux caustique et recouvertes de 60 centimètres de sol.

N.B. la chaux caustique peut être remplacée par un produit chimique équivalent.

Mario Guévin  
Inspecteur municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal : mardi et jeudi de 8h00 à 16h00  
Inspecteur municipal : sur rendez-vous seulement, au 819 732-2878  
L'agente de développement est présente du lundi au jeudi inclusivement  
Prochaines séances du conseil municipal : lundi 8 juin et lundi le 13 juillet 2009

# Des nouvelles de vos comités

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à rendre possible l'achat d'un nouveau système de son pour la Fabrique St-Luc de La Motte.

Carmel Guénette, secrétaire

*Centre Communautaire de La Motte*



## Centre Multifonctionnel

### Une toute nouvelle salle des Pionniers vous attend !

Les travaux majeurs sont terminés au Centre, le conseil est bien heureux de vous permettre de louer des espaces agréables et fonctionnels pour vos activités.

Le Centre multifonctionnel a été fort occupé en ce mois de mai, que ce soit à partir du Show de la Pariole, la Marche pour la vie ou du congrès des Fermières, le rassemblement jeunesse et pour terminer le brunch des Fermières, près de 600 personnes sont passés à La Motte en moins de dix jours. Les commentaires des gens de l'extérieur étaient unanimes à dire que nous avons de très beaux locaux.

Alors vous désirez louer nos salles Héritage ou Pionniers pour des occasions spéciales soient : mariage, anniversaire de mariage, fête de Noël ou autres ? Informez-vous auprès de madame Mariette Savard, responsable des locations, au numéro 727-2558 elle vous répondra avec plaisir..

## N'oubliez pas c'est le temps du grand ménage vous avez des choses à donner!

Le Centre multifonctionnel fera une vente de garage à la Route du terroir. Si vous avez des articles à donner ou qui ne vous servent plus, il nous fera plaisir de les ramasser. Cette activité ce qui va nous permettra de se financer pour les rénovations à venir.

Nous comptons sur votre générosité, gens de La Motte.

Pour les articles à donner. Appelez-nous, il nous fera plaisir de vous renseigner.

Pour information :     Contacter le bureau municipal : 732-2878  
                                  Roch Ouellet : 732-7531  
                                  Aurore Turcotte : 727-2258

France Rheault, secrétaire

## Club de l'Âge d'Or

Je viens, au nom du Club de l'Âge d'Or, vous rappeler que nous avons toujours « le génie des sages » chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois. Mardi le 2 juin sera le dernier avant les vacances d'été et nous vous invitons à vous joindre à nous au local de l'Âge d'Or à la salle des Pionniers. Nous offrons un petit goûter et quelques prix de présence.

Il n'est pas nécessaire de faire partie de l'Âge d'Or pour participer. Tout le monde est invité et bienvenu. Pour la nouvelle saison, nous ferons un rappel par le Journal. Nous voulons dire un gros MERCI à Linda Turcotte et Aurise St-Amant pour leur dévouement à venir nous divertir. Merci de votre générosité. Merci aussi à la Commission scolaire qui nous fourni le matériel nécessaire à cette activité.

Le Club de l'Âge d'Or vous souhaite de passer un bel été et vous souhaite une bonne santé!

Léopold Larouche, président

## Les Fermières

Madame la présidente, Francine Grenier, et ses compagnes remercient tous ceux et celles qui sont venus nous encourager lors de notre brunch de la Fête des mères. Félicitations à ceux et celles qui ont remporté des prix. Nous vous souhaitons de très belles vacances et revenez-nous en forme en septembre!

Monique T. Savard, communication  
Les Fermières de La Motte

# Message de la paroisse St-Luc

## La paroisse Saint-Luc aura 90 ans le 28 avril 1919-2009

Quel profond sentiment de respect et d'admiration nous éprouvons envers ceux et celles qui ont bâti l'Abitibi. Leurs noms sont gravés dans l'histoire, mais nous n'enseignons pas l'histoire régionale ni l'histoire locale, ni même l'histoire familiale. C'est comme si nous n'avions pas de passé. À tous les bâtisseurs, je veux dire Merci.

Actuellement la vie va très vite et nous avons peine à suivre les événements du présent. Alors nous laissons tomber le passé. Nous vivons dans l'ignorance des noms et des événements du passé.

Ceux et celles qui nous ont précédés nous ont laissé des pages d'histoire qu'il nous serait important de connaître et de relire avec l'éclairage d'aujourd'hui sans sous évaluer l'éclairage d'hier. Ce n'était pas une période de noirceur. C'était une période de pauvreté, de travail, de courage et de dévouement. Cette période exigeait beaucoup de résistance physique et morale. C'était avant l'ère de la technologie.

Le territoire est devenu paroisse le 28 août 1919 et il est devenu Municipalité le 29 janvier 1920.

N'hésitons pas à dire Bravo – 3 fois Bravo- aux personnes qui ont choisi comme nom la salle Héritage et la salle des Pionniers au Centre communautaire actuel et qui font rappel ainsi au passé.

Il y a des noms qu'il faudrait mettre en valeur, mais il y a danger de faire des erreurs historiques parce que l'unanimité n'est pas faite sur ces noms. Au tout début il y a eu la paroisse, puis après il y a eu la Municipalité. Paroisse et municipalités allaient ensemble.

### Première session du Conseil municipal

# 90 ans!

Le nouveau conseil a tenu sa première session lundi le 18 juillet 1921, à l'école du village et a adopté à l'unanimité cette première résolution que nous sommes heureux de transcrire ici :

« ce conseil veut que son premier acte officiel soit un vote de remerciement à la providence de Dieu pour les nombreuses faveurs qu'Elle a accordées aux habitants de ce territoire depuis l'arrivée des

premiers colons jusqu'à ce jour, remerciement qui s'adresse aussi à divers titres, aux courageux colons, qui, en venant ici défricher quelques centaines d'acres de terre, ont en vérité agrandi d'autant la patrie, élargi d'autant ses horizons et fourni à la race canadienne-française un peu plus d'air respirable; aux héroïques missionnaires, le R.P. Archambault en particulier et au curé Chagnon, qui ont suivi de près les colons, malgré les rigueurs du climat, mille incommodités et privations, pour leur montrer la voie droite et qui ont soutenu leur énergie de la parole et en même temps que des sacrements de l'église; au Gouvernement de la province, qui favorise la colonisation, œuvre nationale par excellence, et s'efforce de rendre le sort du colon moins pénible et son travail plus rémunérateur; à tous ceux, enfin, qui ont contribué de quelque manière au développement de ce territoire.

Ce conseil déclare son intention de toujours administrer les affaires de cette municipalité en vue du progrès moral de ses habitants et suivant les directions de l'Église en toute matière où la foi et les bonnes mœurs seront intéressées.

Ce conseil prie la Providence de l'éclairer, de le guider et de le soutenir toujours ».



**Paroisse St-Luc - La Motte**

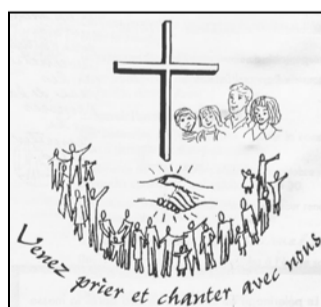
**165 familles**

**424 personnes**

**Premiers arrivés 1914**

**Paroisse 1919**

**Municipalité 1921**



### Des champs et des vallées (Chant)

Des champs et des vallées  
s'élève une prière  
Et le chant des rivières se  
mêle aux envolées  
De l'hymne belle et fière  
qui monte des cités  
Sonnez, chantez c'est fête  
en notre Église (bis)

Je me souviens des heures de courage  
Qui ont creusé en nous le goût de vivre  
Je me souviens des semaines d'ouvrage  
Qui ont forgé nos luttes pour survivre

Béni sois-tu  
Pour la foi de nos pères!  
Béni sois-tu  
Pour leur belle espérance!  
Béni sois-tu  
Pour l'amour de nos mères!  
Béni sois-tu  
Pour leur vie de patience

Béni sois-tu  
Toi qui bâtis l'Église  
Au jour le jour  
En pierres d'Évangile!  
Tu es le Dieu  
Qui veut que se construisent  
Des liens d'amour  
Comme un pont vers une île.

### **Adieu Thérèse, une pionnière de La Motte**

Nous recommandons à vos prières, Thérèse Gaudreault, fille de Charles Gaudreault et de Fabiola Morin. Elle est née le 16 septembre 1928 à La Motte et elle est décédée le 2 avril 2009 à Amos. Elle était la sœur de Marguerite, de Luc, Gérard et Robert. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale le 23 mai et elle a été inhumée au cimetière paroissial.

Nous reconnaissons les nombreux services qu'elle a rendus et le dévouement et la sincérité avec lesquels elle les a faits.

Que la famille trouve ici l'expression de notre sympathie et l'assurance de nos prières.

Gaston Letendre c.s.v.

Prêtre desservant

### **Du vécu quel que soit son âge**

Une dame âgée de 86 ans se présente sans une maison résidence pour personnes âgées dans le but de choisir la chambre qui lui sera assignée pour terminer sa vie.

En arrivant, elle demande à celui qui l'accueille si dans cette résidence c'est possible d'apporter son « internet ». Elle a 86 ans. On lui demande alors pourquoi c'est si important pour elle. Elle répond « c'est pour communiquer avec mes petits enfants quand ils arrivent de l'école. La mère n'y est pas, elle travaille à l'extérieur et le père aussi » alors la grand-maman communique ainsi avec ses petits enfants. L'amour est inventif et il s'adapte à tous âges et en toutes circonstances. C'est à nous de le décider à travers notre imagination et nos possibilités. C'est ce qu'on appelle une mentalité de service.

### **À lire pour nous aider à être plus humain**

Dans la paroisse, une famille a perdu ses parents il y a déjà quelques années de cela. Le lendemain des funérailles, les enfants sont réunis pour le partage des biens selon le désir des parents.

Parmi les souvenirs, ils retrouvent un message écrit et laissé pour eux « Mes petits enfants, nous avons fait notre possible. Restez unis et vivez en paix comme on l'a fait en des temps difficiles. Aidez-vous tant que vous le pouvez.

Vous avez été notre richesse ».

Les enfants gardent ce message comme testament témoignage.

Gaston Letendre c.s.v.

## **Bonne fête des pères et bon été!**

### **Bienvenue Marie-Soleil**

Le 10 mai, nous avons baptisé Marie-Soleil Maure, enfant de Sébastien Maure et de Fanie Gagnon, Chemin du Lac La Motte.

Le parrain a été Alexe Mihai Eve et la marraine Jenny Gagnon. Félicitations aux parents et bienvenue à Marie-Soleil. Merci à la marraine et au parrain.

Gaston Letendre c.s.v.

## **Horaire des célébrations eucharistiques**

### **Juin 2009**

7 juin 10h00	Jean-Pierre Béliveau Par ses parents
14 juin	Messe à St-Mathieu
21 juin 10h00	Armand Bédard Par Maurice Bédard
28 juin 10h00	Messe à St-Mathieu

### **Juillet 2009**

5 juillet 10h00	Anne Villeneuve Par Georgette Richard
12 juillet 10h00	Messe à St-Mathieu
19 juillet 10h00	Gérard et Conrad Haché Par Cécile Gosselin Haché
26 juillet 10h00	Messe à St-Mathieu

Suzanne Perron, responsable

# Salut les jeunes

## Emploi d'été

### Durée :

- 8 semaines
- Minimum 30 heures / semaine

**Salaire :** 10.30\$ / heure

### Exigences :

- Secondaire V ou plus
- Dynamisme et polyvalence
- Bonne humeur

### Tâches à effectuer :

- Peinture
- Assister l'animatrice-teur (1 jour)
- Aider à l'organisation de la Route du terroir
- Différents petits travaux

**Les personnes intéressées doivent m'apporter leur curriculum vitae au plus tard le 18 juin 2009.**

Paulette Trottier  
Agente de développement

## Textes fournis par les finissants de 6<sup>e</sup> année, de La Motte

Bonjour

Pour moi, aller au secondaire veut dire que je m'approche du métier que je veux faire plus tard, que je pourrai me faire de nouveaux amis et apprendre des nouvelles choses. Le secondaire sera une étape fascinante à découvrir.

Jessica Francoeur

Bonjour

Le secondaire c'est comme une nouvelle vie. Les amis, les cours et les professeurs sont différents.

Maxime Chabot

Bonjour

Le secondaire pour moi c'est une étape à franchir dans la vie et plein d'autres amis à se faire.

Nicolas Chabot-Chartier

Bonjour à tous

Je me souviens de mon premier jour à la maternelle, le gros autobus jaune devant ma porte, maman les larmes aux yeux, je partais enfin pour l'école. Les années ont passé et me voilà aujourd'hui à la fin de mon primaire. Je veux vous remercier de toutes les années passées ici, vous m'avez appuyé dans les bons et les mauvais moments et aujourd'hui je pars au secondaire avec tout le bagage que vous m'avez appris. Merci à tous!

Maxime Croteau

## Pensées du « philosophe » milliardaire Bill Gates :

### (À faire lire à vos parents aussi)

1. Le monde se fiche que tu te sentes bien dans ta peau. Le monde attend que tu fasses tes preuves. Tu te sentiras bien dans ta peau après !
2. Non, tu ne gagneras pas beaucoup d'argent en sortant de l'école. Tu ne deviendras directeur avec un téléphone dans ta voiture que lorsque tu l'auras mérité.
3. Si tu trouves que tes profs sont durs, attends d'avoir un patron.
4. Les petits boulots ne sont pas dégradants. Tes grands-parents appelaient ça autrement : « *se créer des opportunités* ».

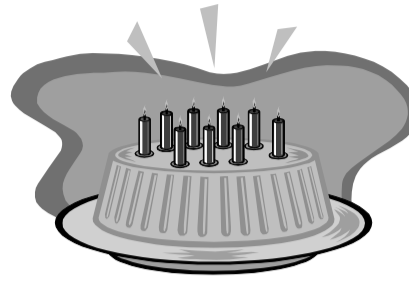
5. Si tu te plantes, ce n'est pas la faute de tes parents, ni de la faute de la vie. Alors arrête de geindre et tire la leçon de tes erreurs.
6. Avant ta naissance, tes parents étaient moins barbant qu'aujourd'hui. Ils sont devenus comme ça en payant tes factures, en faisant ta lessive et en t'écouter raconter combien tu es cool. Alors avant d'aller sauver la forêt tropicale ravagée par les parasites de la génération de tes parents, commence par ranger ta chambre.
7. Il est peut-être difficile d'échouer à l'école de nos jours, mais dans la vie, on peut échouer très facilement. A l'école, on te donne même la possibilité de refaire les interrogatoires jusqu'à ce que tu y répondes correctement. Ça ne ressemble en rien à la vraie vie !
8. Le boulot n'est pas divisé en semestres. Tu n'es pas en congé pendant tout l'été et très peu d'employeurs ont envie de t'aider à trouver ta voie. Trouve toi tout seul pendant tes loisirs.
9. La télévision n'est pas la vraie vie !
10. A l'école, sois sympa avec le mec pas cool qui passe son temps à bosser. Il est possible qu'un jour tu travailles pour lui. La vie est injuste ; autant t'y faire.



**Apportez-moi votre coloriage avant le 15 juin et participez à un tirage.**

## C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

Viviane Toupin	13 juin
Hugette Trottier	13 juin
Ginette Choquette	19 juin
Kevin Marcil	20 juin
France Rheault	25 juin
Conrad Marquis	6 juillet
Cathy Larouche	11 juillet
Mariette Savard	12 juillet
Martial St-Amant	14 juillet
Mélissa Plante	17 juillet
Majelaine Lachance	20 juillet
Margo Bourassa	21 juillet
Jeannine Marquis	26 juillet
Georgette Richard	28 juillet



## Dossier – Environnement - *Votre maison*



Attendez d'avoir une pleine charge pour laver afin d'économiser l'eau et l'électricité.



Les lave vaisselle consomment beaucoup d'eau et d'électricité. Lavez la vaisselle à la main chaque fois que cela est possible.



Vérifiez le robinet pour détecter les fuites ou l'eau qui dégoutte.



Gardez une bouteille d'eau potable au réfrigérateur, au lieu de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit assez fraîche pour la boire.



Utilisez une éponge et un seau au lieu de l'eau courante pour nettoyer votre auto.



Ne tirez la chasse d'eau que lorsque c'est vraiment nécessaire – ne vous servez pas de la toilette comme poubelle.

## Une alternative aux pesticides pour les insectes en général

Mélanger 2 c. à table de piment rouge fort séché, 6 gouttes de détergent à vaisselle et 4 litres d'eau, bien brasser et laisser reposer toute une nuit. Arroser une fois par semaine ou au besoin des plantes.

### Source

Consultez [TrucsMaison](#) pour d'autres trucs simples!

## Quelques conseils santé pour commencer l'été du bon pied

**Rouyn-Noranda, le jeudi 14 mai 2009** - La saison estivale va bientôt s'installer à demeure avec son lot d'activités toutes plus agréables les unes que les autres. Afin que chacun puisse en profiter pleinement, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite rappeler à la population quelques conseils à observer durant l'été, question de maintenir la forme et préserver sa santé.

On l'a dit, et on le répète : il est essentiel de se protéger des rayons ultraviolets (UV) du soleil. Ces derniers sont à l'origine de certains cancers de la peau, de loin les plus fréquents de tous les cancers au Canada. En outre, ils peuvent augmenter le risque de contracter des cataractes aux yeux. À cet égard, c'est durant l'été que l'intensité des rayons solaires est la plus élevée. Aussi, lors de vos sorties en plein air, prenez l'habitude de porter un chapeau, des verres fumés (anti UVA et UVB) de même que des vêtements légers et couvrants. Les crèmes solaires sont également efficaces pour se protéger du soleil, à la condition qu'elles soient appliquées en quantité suffisante et de façon répétée durant la journée.

Autre conseil d'ami : utilisez le moins possible de pesticides et d'herbicides, surtout pour le simple entretien des pelouses. Notez qu'une certaine dose de tolérance à l'égard des pissenlits et des perce-oreilles aide à la réduction de l'utilisation de ces produits. Compte tenu de leur caractère toxique, la plupart des pesticides et herbicides ne sont d'ailleurs plus disponibles en vente libre. Avant de faire appel à un exterminateur, essayez les méthodes non chimiques de traitement. Dans bien des cas, un contrôle manuel est suffisant pour réduire les indésirables.

La saison de la pêche approche elle aussi. Profitez des bénéfices sur la santé de la consommation du poisson, un aliment riche en acides gras essentiels aidant à prévenir les maladies cardio-vasculaires. Certains poissons comme le doré, le brochet, l'achigan ou le touladi peuvent accumuler du mercure dans leur organisme. Une consommation occasionnelle (deux repas par mois) ou même un excès lors d'une pêche fructueuse ne présente pas de risque significatif pour la santé en général. Par contre, les femmes enceintes ou qui allaitent devraient éviter de consommer ces espèces de poissons.

Nous vous souhaitons un très bel été en toute quiétude!

Source : Renée Nolet

## DOSSIER – PARENTS -

### Relation mère-adolescente



À l'adolescence, les filles cherchent à s'éloigner de leur mère. C'est normal et même indispensable. Comment jouer son rôle de mère et maintenir le dialogue dans cette délicate période de crise et de recherche d'identité? La psychologue Chirine Dakkak répond à ces questions.

Par Catherine Crépeau, édimestre (servicevie.com)

L'adolescence est par définition une période de rébellion pendant laquelle l'enfant cherche à définir qui il est et qui il veut être, souligne Chirine Dakkak, psychologue clinicienne à la Clinique René Laennec, à Montréal. En ce sens, la crise est incontournable. La séparation d'avec le «cocon parental» est cruciale pour la construction de l'identité de l'adolescent, mais il existe un risque qu'elle se transforme en déchirure lorsque l'enfant ne sait quel chemin emprunter et ne se sent pas appuyé. La mère doit alors jouer un rôle de guide à la fois strict et permissif.

#### La crise d'adolescence est-elle inévitable?

Oui. C'est normal que l'adolescent cherche à se différencier de ses parents. C'est même essentiel. Mais il a aussi besoin d'être encadré, d'avoir une structure qui le sécurise. Et là, je ne parle pas de contraintes. La mère, tout comme le père d'ailleurs, doit trouver une façon d'être ni trop stricte ni trop permissive. Je dirais directive. Pour la mère, il s'agit de voir comment aider son enfant à avoir une meilleure confiance en lui et comment favoriser son autonomie et son estime de soi.

#### Comment arriver à cet équilibre entre autorité et laisser-aller?

L'important, c'est d'écouter son adolescent, même si on n'est pas d'accord avec lui. On lui apprend ainsi à s'affirmer, à parler de ses émotions, qu'elles soient positives ou négatives.

La mère doit être présente sans être envahissante. Le jeune n'aura pas envie de se confier s'il sent qu'il sera jugé. À l'inverse, il a aussi le droit d'avoir sa vie et de ne pas tout raconter. Il faut garder une distance générationnelle même dans son rôle de confidente

#### La sexualité semble le sujet le plus susceptible de provoquer des accrochages.

Discuter de sexualité ou d'homophobie n'est pas chose courante dans certaines communautés. Les mères craignent que parler de sexualité avec leurs filles n'encourage celles-ci à passer à l'acte. Elles choisissent alors de ne pas aborder le sujet ou se contentent de dire que c'est interdit avant le mariage. Le message qu'elles envoient, c'est «ne me raconte pas».

Dans un univers trop strict, l'adolescente fera ce qu'elle veut, ce qui pourrait l'amener à avoir des relations sexuelles même si elle n'y est pas encore prête. Ce silence peut entraîner un sentiment de culpabilité chez les filles qui ont des rapports sexuels et faire en sorte que cette relation ne soit pas épanouissante. Même chose en ce qui concerne l'homosexualité. L'adolescente qui est en conflit intérieur et ne peut en parler va refouler son sentiment de culpabilité, ce qui pourrait l'amener à se sentir rejetée et à sombrer dans la dépression.

Avoir une bonne communication avec la mère incite la fille à faire moins de cachotteries et à avoir plus d'assurance. Parce que sa mère lui fait confiance, la jeune ne se sent pas obligée de recourir aux mensonges pour éviter des disputes



- Vous êtes insatisfaits des services reçus ou que vous auriez dû recevoir
- Vous voulez être assisté et accompagné dans votre démarche de plainte
- Vous voulez tout simplement des renseignements sur le réseau de la santé et des services sociaux

**Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue est là pour vous !! 1 877 767-2227**

### À vendre :

Vous avez des choses à vendre? Informez-nous. C'est gratuit!

## **Horaire de votre infirmière, Andrée Croteau**

### **Juin 2009**

Mardi 2

- Consultation au local de santé (9h00 à 11h30)

Mardi 9

- Prises de sang (8h30 à 9h30)

- Consultation au local de santé (9h30 à 11h30)

Mardi 16

- Consultation au local de santé (9h00 à 11h30)

Mardi 23

- Consultation au local de santé (9h00 à 11h30)

Centre de santé et de services sociaux  
Les Eskers de l'Abitibi



### **Juillet 2009**

Mardi 7

- Prises de sang (8h30 à 9h30)

- Consultation au local de santé (9h30 à 11h30)

Mardi 14

- Consultation au local de santé (9h00 à 11h30)

Les modifications à l'horaire sont apportées en raison des vacances d'été.

Intervenante sociale (sur rendez-vous) (Valérie Gagné)  
 Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!  
 Le local de santé est situé à la salle des Pionniers. Téléphone : 732-2708

## Calendrier des activités

### Juin 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Vidanges 1	2	3	Âge d'Or Table de concertation 4	Biblio 18h30 à 20h30 5	6
Messe à La Motte 10h00 7	Vidanges Conseil municipal 8	Biblio 18h30 à 20h30 Fermières 9	10	Âge d'Or 11	Biblio fermée 12	13
Messe à St-Mathieu 14	Vidanges Centre communautaire 15	Biblio fermée 16	17	Table de concertation Âge d'Or 18	Biblio 18h30 à 20h30 19	20
Messe à La Motte 10h00 21	Vidanges 22	Biblio 18h30 à 20h30 23	<b>Congé St-Jean Baptiste</b> 24	Souper Âge d'or 25	Biblio 18h30 à 20h30 26	27
Messe à St-Mathieu 28	Vidanges 29	Biblio 18h30 à 20h30 30				

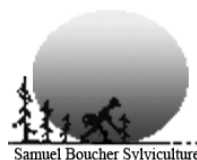
### Juillet 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	Âge d'Or 2	Biblio 18h30 à 20h30 3	4
Messe à La Motte 10h00 5	Vidanges 6	Biblio 18h30 à 20h30 7	8	Âge d'Or 9	Biblio 18h30 à 20h30 10	11
Messe à St-Mathieu 12	Vidanges Conseil municipal 13	Biblio 18h30 à 20h30 Fermières 14	15	Âge d'Or 16	Biblio 18h30 à 20h30 17	18
Messe à La Motte 10h00 19	Vidanges C. communautaire 20	Biblio fermée 21	22	Souper Âge d'Or 23	Biblio 18h30 à 20h30 24	25
Messe à St-Mathieu 26	Vidanges 27	Biblio 18h30 à 20h30 28	29	Âge d'Or 30	Biblio 18h30 à 20h30 31	

Sylviculture : reboisement, dégagement de plantation, éclaircie pré-commerciale, élagage, inventaire forestier.

Géomatique : récolte et traitement de données,  
Carte thématique, aide à l'implantation de SIG.  
Ligniculture : plantation de peupliers hybrides,  
mélèzes hybrides, aide à l'exécution, inventaire de suivi.

Parlez-moi de vos projets!  
[samuel.boucher@cableamos.com](mailto:samuel.boucher@cableamos.com)  
(819)727-1412



Samuel Boucher Sylviculture

*Célébrants de Mariages*  
*Karyn Chabot*

 La signature de votre célébration sera en tout point le reflet de votre engagement et restera gravée dans votre mémoire.

1-877-732-4754 cell: (819) 442-3311  
karyn\_chabot@hotmail.com  
**www.fsev.net**

**Rénovation J.M. 2007**  
RBQ 8350-0033-56

- Rénovation de tout genre
- Fabrication de meuble
- Fabrication d'armoires
- Finition extérieur

**Jean Marquis**  
**Marthe St-Amant**

**Tél. / Fax : 819-732-8792**

240, ch. du Lac La motte  
La Motte, Qc  
J0Y 1T0



**Le Journal de La Motte**

Est un journal publié aux deux mois. Dépôt légal aux bibliothèques nationales (du Québec et du Canada)

Téléphone : (819) 732-2878  
Télécopieur : (819) 732-4248  
Courriel : [ad.lamotte@cableamos.com](mailto:ad.lamotte@cableamos.com)

L'équipe du journal :

Rédaction	Correction : Jocelyne Lefebvre
Paulette Trottier	Soutien : Yollande Major
	Aurise Savard
	Monique St-Pierre

Mise en page : Nicole Richard



André Talbot  
Directeur général  
2, Principale Nord  
Amos, Qc J9T 3X2  
Tél : (819-732-3327)



**OLIVIER LEMIEUX**  
Technicien forestier / prospecteur  
Forestry technician / prospector

95, chemin St-Luc  
La Motte (Québec) J0Y 1T0  
T. 819.727.4080 • 1.877.727.4080  
C.819.444.6080 F.819.727.4014

olivier.lemieux@servicesgfe.ca  
**WWW.SERVICESGFE.CA**

**PRO-GYPSE** INC.

R.B.Q. # 8102-4556-50  
Estimation gratuite

• PEINTURE •

*Rosaire Landry*

Bureau : (819) 732-2720

### Cartes de souhait

avec photos inspirées  
de la faune et de la flore abitibiennes

Monique St-Pierre  
33, ch. du Lac La Motte  
La Motte, Qc  
JOY 1T 0  
Tél : 732-8557



259, chemin St-Luc  
La Motte (Québec) JOY 1T0  
Téléphone : 819 727-1543  
laturlute@cableamos.com

571, 1re Rue Est  
Amos, Qc J 9T 2H3  
Jacques Riopel, Préfet  
Tél : 819 732-4064  
Fax : 819 732-9607



**Gîte La Sainte Paix**  
Jocelyne Wheelhouse  
592, chemin du lac La Motte  
La Motte, Québec, JOY 1T0  
T 1 819 732-2503  
lasainte paix@cableamos.com  
www.gitelasainte paix.com



**La porte ouverte  
sur vos projets**  
491, rue de l'Harricana, Amos (Québec)  
J9T 2P7



- ◆ Financement à terme
- ◆ Investissement en capital-actions
- ◆ Programme Stratégie jeunesse
- ◆ Financement du fonds de roulement
- ◆ Assistance et conseils en gestion
- ◆ Service de mentorat d'affaires
- ◆ Projets « Jeunes diplômés région Harricana »
- ◆ Support aux initiatives de développement local

550, 1<sup>re</sup> Avenue  
Ouest, Amos  
(Québec) J9T 1V3

Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution financière de Développement économique Canada